



FORUM TERRITORIAL

de la CÔTE-d'OR

..... Déclinaison de la feuille de route régionale de la planification
écologique : les territoires en action

Mardi 1er juillet 2025
Espace La Colline
QUETIGNY


**PRÉFET
DE LA
CÔTE-D'OR**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**



MOTS D'ACCUEIL

Par Rémi DETANG
Maire de Quetigny



Ouverture

Paul MOURIER

Préfet de région, Préfet de la Côte-d'Or

Marie-Guite DUFAY

*Présidente de la Région
Bourgogne-Franche-Comté*

Sébastien SORDEL

Vice-Président du Conseil départemental


**PRÉFET
DE LA
CÔTE-D'OR**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**



SEQUENCE 1

Bilan des COP et objectifs pour 2025



Augustin AUGIER

Secrétaire général
à la planification écologique



LA COP DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Retour sur une année de travail
pour définir une trajectoire
régionale

Océane LACHAUSSÉE,
Directrice de projet - DREAL



Une année de construction collective

13 DÉC.
2023

LANCEMENT
DE LA COP

DIAGNOSTIC
AVEC LES
COLLECTIVITÉS

RESTITUER
DANS CHAQUE
DÉPARTEMENT



DÉBAT
THÉMATIQUE
RÉGIONAL

CONSTRUIRE
UNE FEUILLE DE ROUTE
COLLECTIVE

MIEUX SE NOURRIR
à Auxerre

MIEUX PRODUIRE
à Besançon

MIEUX PRÉSERVER
à Lons-le-Saunier

MIEUX SE LOGER
à Belfort

MIEUX SE DÉPLACER
à Mâcon

MIEUX CONSOMMER
à Vesoul



MARS
2025

FINALISATION
DE LA FEUILLE
DE ROUTE

26 MAI
2025

PRÉSENTATION
DE LA FEUILLE
DE ROUTE
RÉGIONALE

FORUM
TERRITORIAUX

DÉPLOYER
LA DÉMARCHE
DANS CHAQUE
DÉPARTEMENT




**PRÉFET
DE LA
CÔTE-D'OR**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

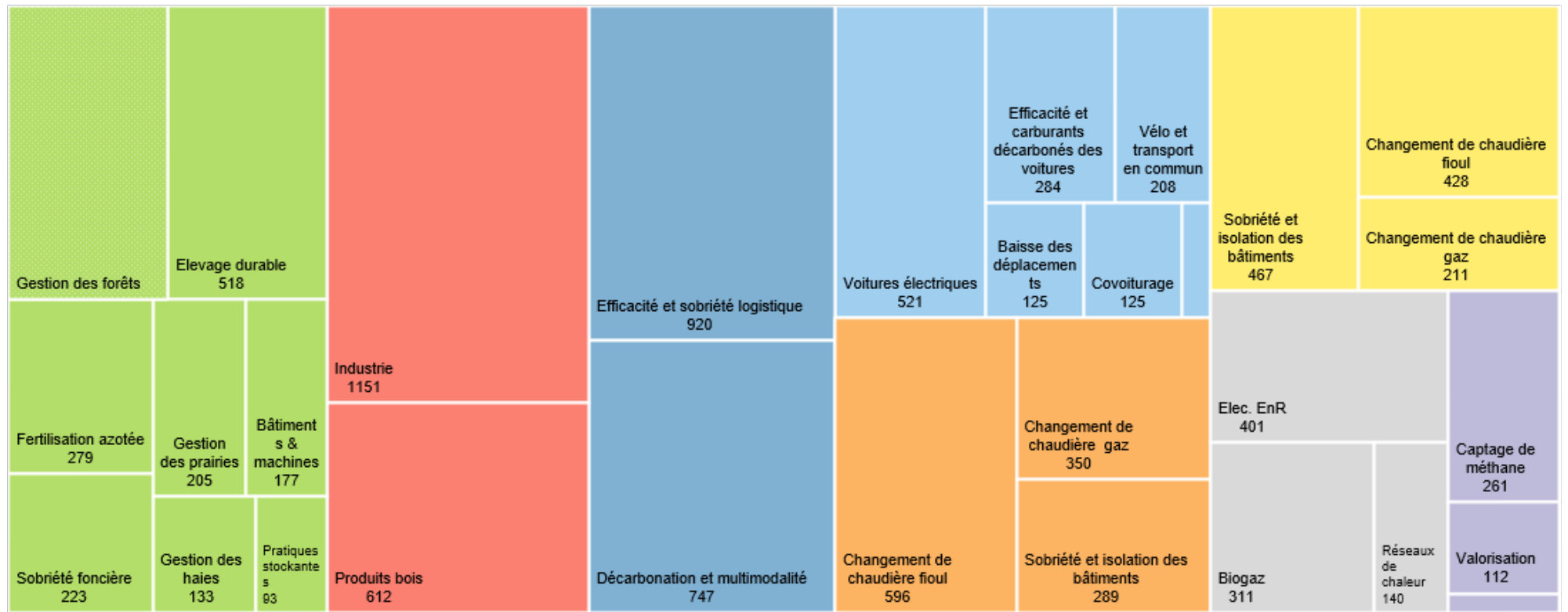
**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**



Panorama des leviers de décarbonation

Répartition des leviers en Bourgogne-Franche-Comté

OBJECTIF EN BFC : 10 469 kt CO₂e à économiser d'ici 2030



AGRICULTURE, FORÊTS ET SOLS DÉCHET ÉNERGIE INDUSTRIE RÉSIDENTIEL TERTIAIRE TRANSPORT DE MARCHANDISES TRANSPORT DE VOYAGEURS

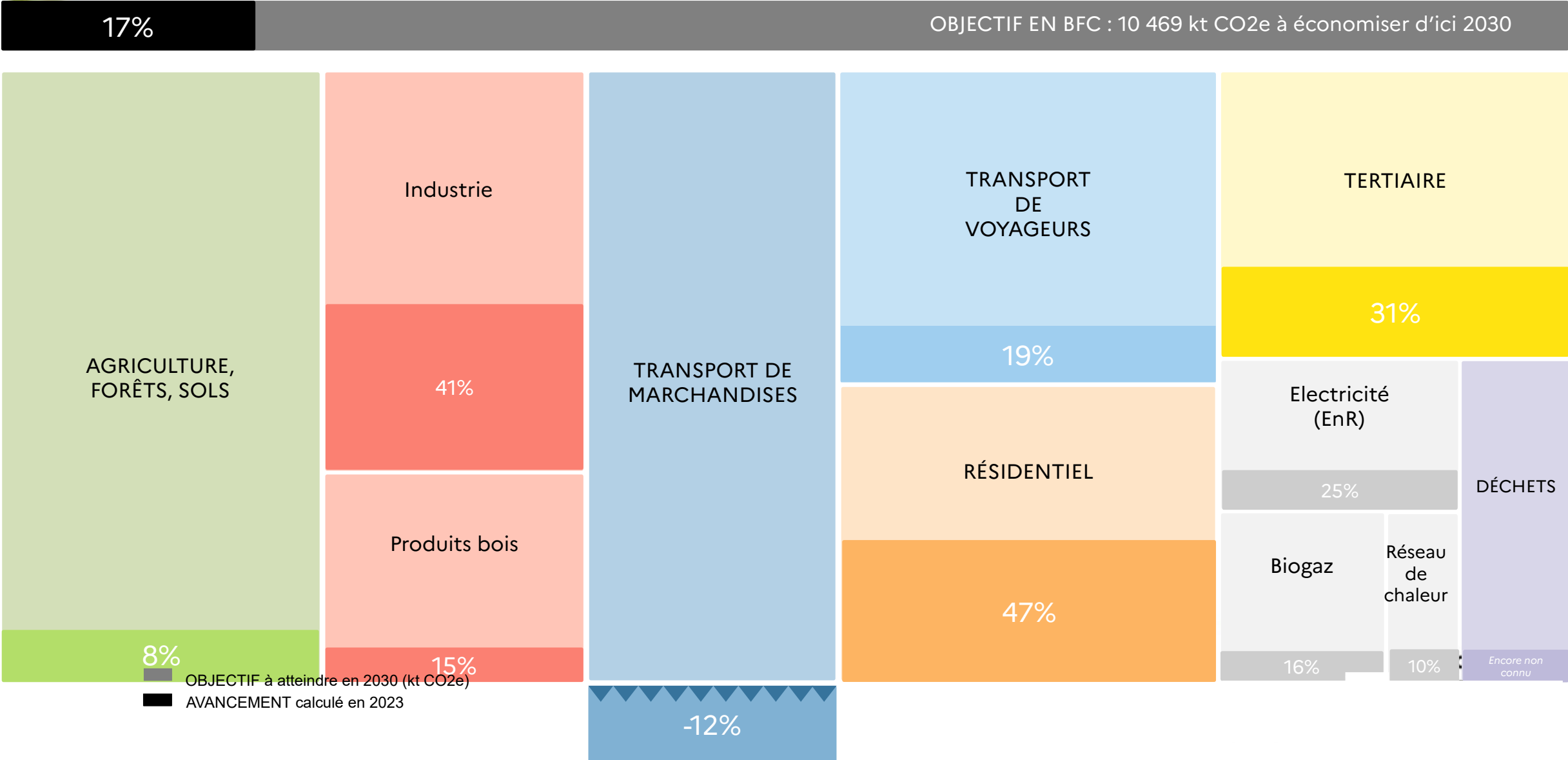
(1) Bus et cars décarbonés : 37 ktCO₂e. (2) Prévention des déchets: 24 ktCO₂e.

* Objectif non régionalisé en absence de données comparables sur l'état des forêts



Panorama des leviers de décarbonation

Avancement en Bourgogne-Franche-Comté (2019-2023)

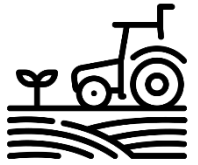




Panorama des ressources et de la biodiversité

Avancement en Bourgogne-Franche-Comté (2019-2023)

Ressource en eau



De 0 en 2019,
à **6** territoires de
paiements pour services
environnementaux (PSE)



10 projets de
territoire pour la gestion
de l'eau (PTGE) en 2024



Protection des aires d'alimentation de captage (AAC) en eau potable



De 77% en 2019,
à **86%** d'AAC
délimitées
en 2023



De 35% en 2019,
à **44%** de plans
d'action validés en 2023



Sobriété dans l'utilisation



-5% de prélèvements
d'eau entre 2019 et 2022



Désimperméabilisation



370 000 m²
désimperméabilisés
entre 2019 et 2023

soit la surface du lac Kir !



Préservation des espaces naturels



De 0,9% en 2019,
à **1,44%** du territoire régional en aires
de protection forte en 2023



550km de cours
d'eau restaurés
entre 2019 et 2023



455 projets de
solutions fondées sur la
nature soutenus
entre 2019 et 2023

Economie circulaire

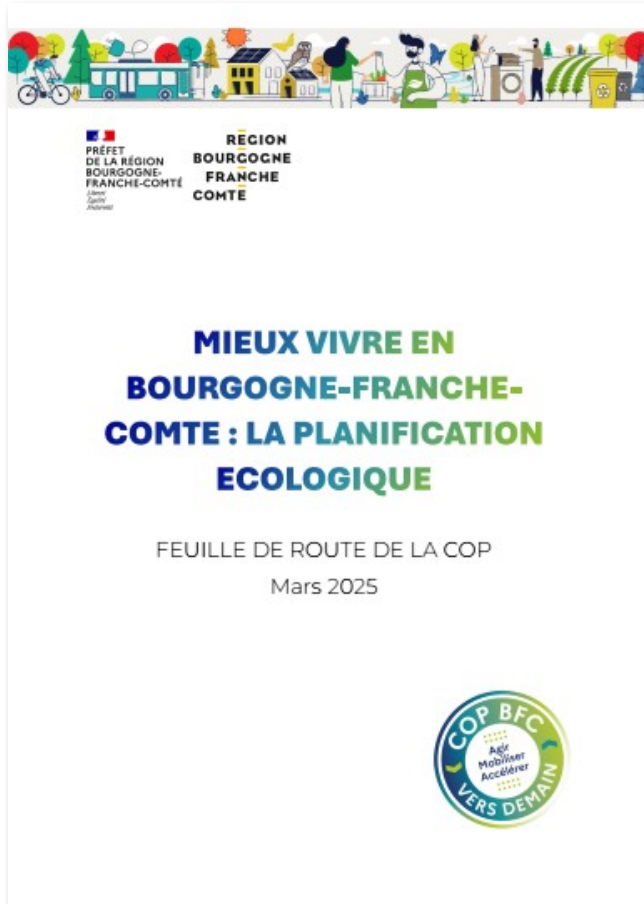


82% des bouteilles
plastiques collectées en 2022





44 actions pour agir, mobiliser et accélérer



- Portée régionale
- Fort impact
- Nouveautés et massification
- En partenariat
- Faisabilité dès 2025 avérée

MIEUX SE DÉPLACER

Territorialisation de la planification écologique en Bourgogne-Franche-Comté

☐ Nouvelle action
☒ Action massifiante
☐ Expérimentation

ACTION D4 : ACCOMPAGNER L'ELECTRIFICATION DES FLOTTES DE VÉHICULES DE SERVICE PROFESSIONNELS

PRÉSENTATION DE L'ACTION

Contexte

Les entreprises gérant un parc de plus de 100 véhicules automobiles dont le poids total autorisé en charge est inférieur ou égal à 3,5 tonnes ont l'obligation d'intégrer une part minimale croissante de véhicules à faibles émissions (VFE) dans les renouvellements annuels effectués. Depuis le 1er janvier 2022, au moins 10 % des véhicules renouvelés annuellement doivent être des VFE. Cette part minimale passe à 20 % à partir de 2024, à 40 % à partir de 2027 et 70 % à partir de 2030. Des obligations spécifiques sont définies pour les centrales de taxi et VTC et pour les plateformes de livraison. En ce qui concerne les commandes publiques, les pouvoirs adjudicateurs et entités adjudicatrices qui gèrent un parc de plus de 20 véhicules (légers, lourds, autobus/autocars) doivent aussi, lorsqu'ils renouvelent leur parc, acquiescer une part de véhicules à faibles émissions (VFE) et de véhicules à très faibles émissions (VTFE). Des objectifs spécifiques pour l'Etat et pour les collectivités territoriales sont définies par la loi.

Description

L'action vise à accélérer la coopération sur les territoires entre les entreprises ou avec les acteurs publics le cas échéant. Il s'agit de favoriser d'une part la conversion progressive des flottes de véhicules de service vers l'électrique (dont intercity) et d'autre part la mutualisation entre plusieurs entreprises et/ou collectivités au sein de zones d'activités économiques et/ou administratives. L'objectif est de limiter les coûts d'acquisition et de limiter le nombre de véhicules neufs total en circulation. Pour ce faire, des groupements de commande de véhicules électriques communs à plusieurs entreprises / administrations seront étudiés. Des solutions communes de maintenance et de déploiement des bornes de recharge seront systématiquement recherchées pour permettre des économies. A terme, cette action contribuera au développement d'un marché d'occasion du véhicule électrique, ce qui permettra d'accroître le parc global.

Leviers de planification écologique retenus

- Véhicules électriques

Etapes de mise en œuvre

- Etude préalable sur les concentrations géographiques des flottes de service en région
- Mise en place d'une task force régionale pour piloter l'action (entreprises, acteurs de l'énergie, loueurs, concessionnaires automobiles...)
- Outillage des collectivités (services Développement Économique), des services consulaires et des clubs professionnels pour conseiller les entreprises dans leurs projets d'électrification de leur flotte et sur les obligations légales en la matière
- Recensement des consortiums d'acteurs (entreprises, administrations) candidats pour créer des groupements d'achat
- Définition des besoins en véhicules, en bornes de recharge, en mutualisation de chaque groupement
- Définition des règles de fonctionnement des flottes mutualisées
- Lancement et négociation des marchés correspondants
- Mise en œuvre des marchés et évaluation du déploiement et du fonctionnement des flottes mutualisées

PILOTAGE DE L'ACTION

Public cible

Entreprises et administrations

Pilote

MEDEF (syndicats de branche)

Partenaires

Acteurs du monde économique (ZAE, entreprises...), Etat, Collectivités, ADEME, Services consulaires, Acteurs de l'énergie (ENERDIS, GRID, RTE...), Syndicats d'énergie, Acteurs du transport (Régie, chauffeurs, ...), Mobiliars, Concessionnaires automobiles

SUIVI ET EVALUATION

Indicateurs de suivi

- Nombre de groupements d'achat formalisés
- Nombre de marchés d'acquisition mis en œuvre

Indicateurs de résultat

Part de véhicules à faibles émissions (VFE) dans les flottes d'entreprises et d'administrations

OPERATIONALISATION

Début de réalisation

2025-2027

Jalon : objectif à fin 2025

Groupements d'achat constitués

Pour aller plus loin

MTL, Verdissement du parc automobile, <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/verdissement-du-parc-automobile>



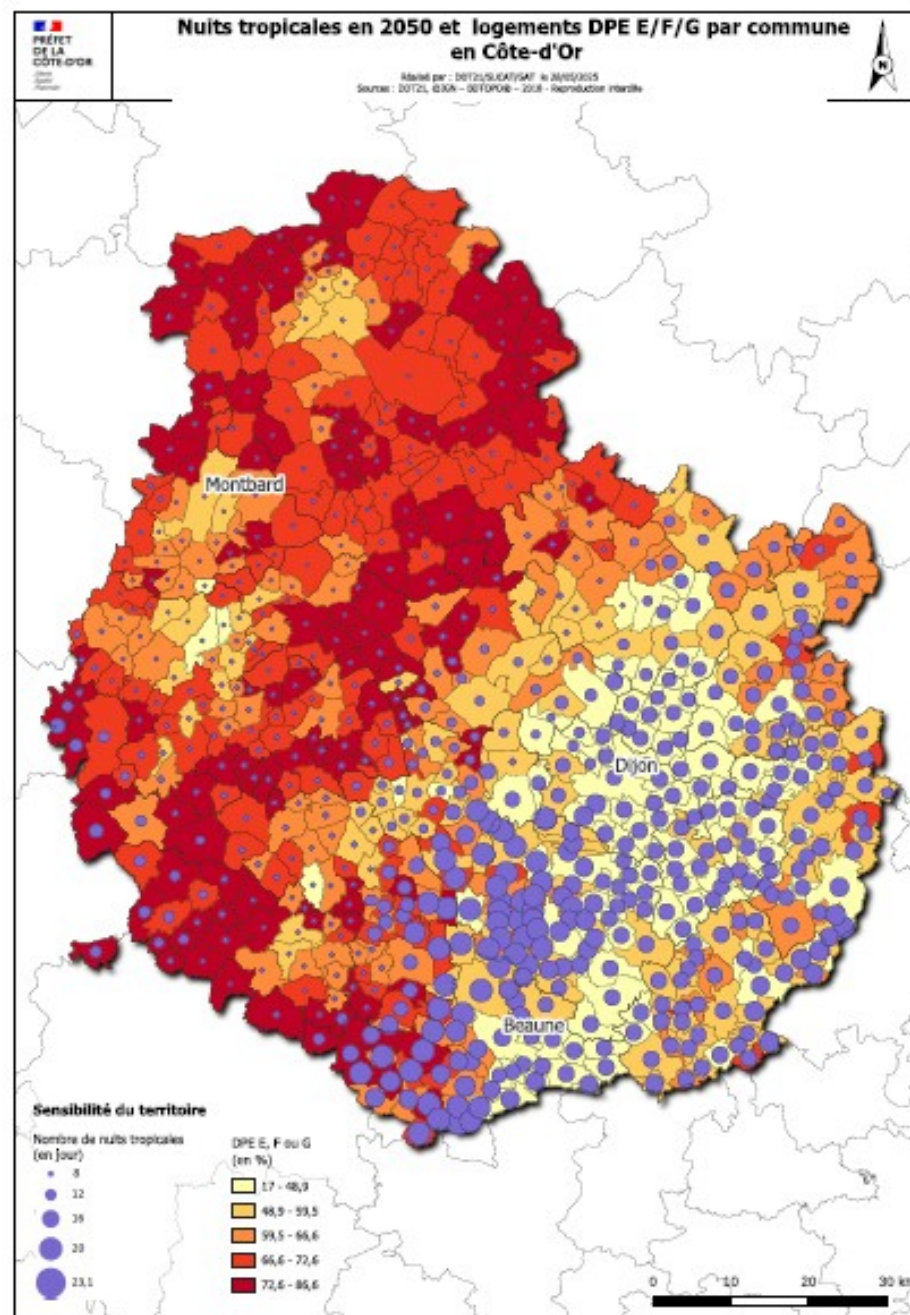
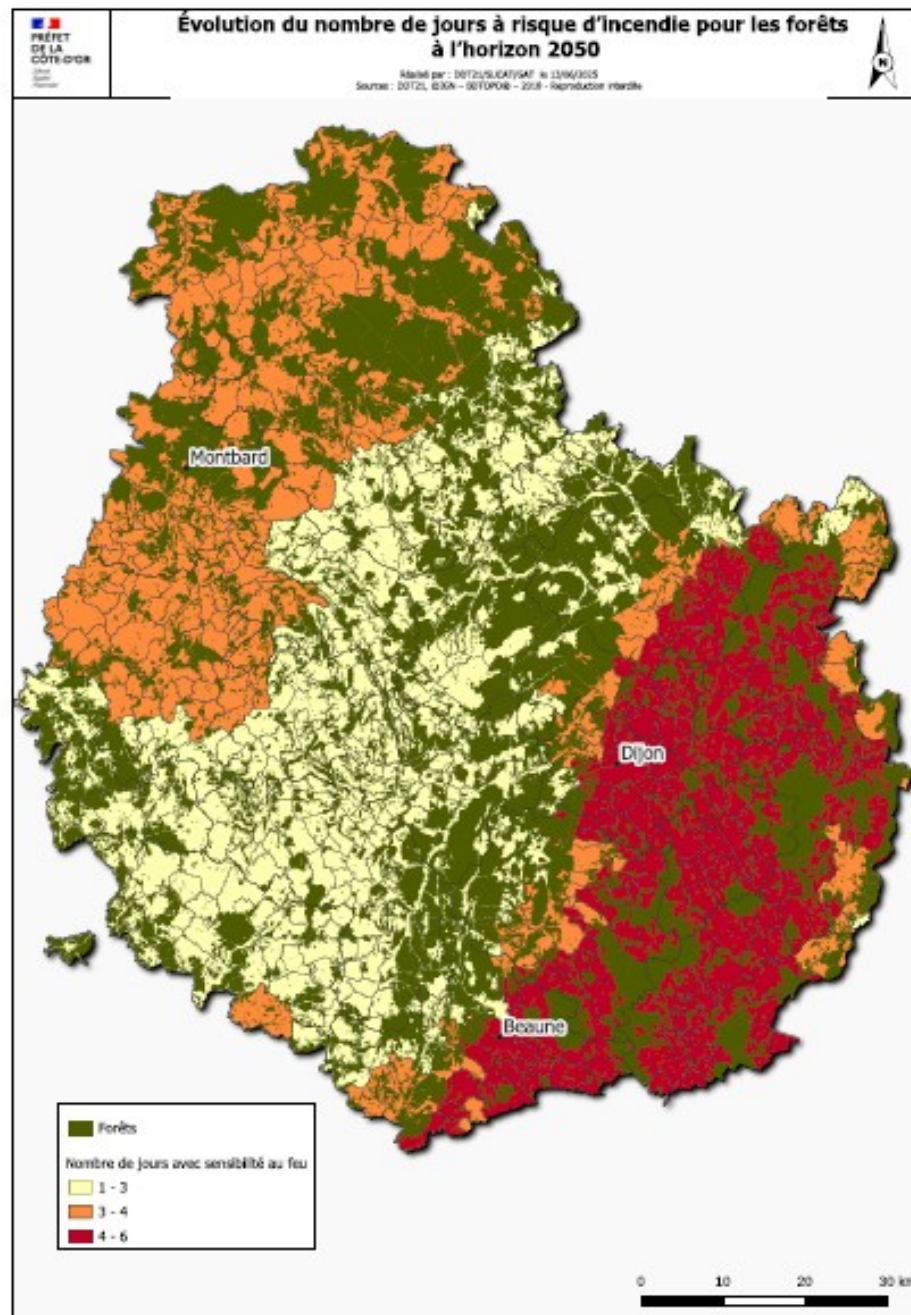
LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

..... Séquence 1 : Déclinaison territoriale

Nadine MUCKENSTURM,
Directrice adjointe
DDT de la Côte-d'Or

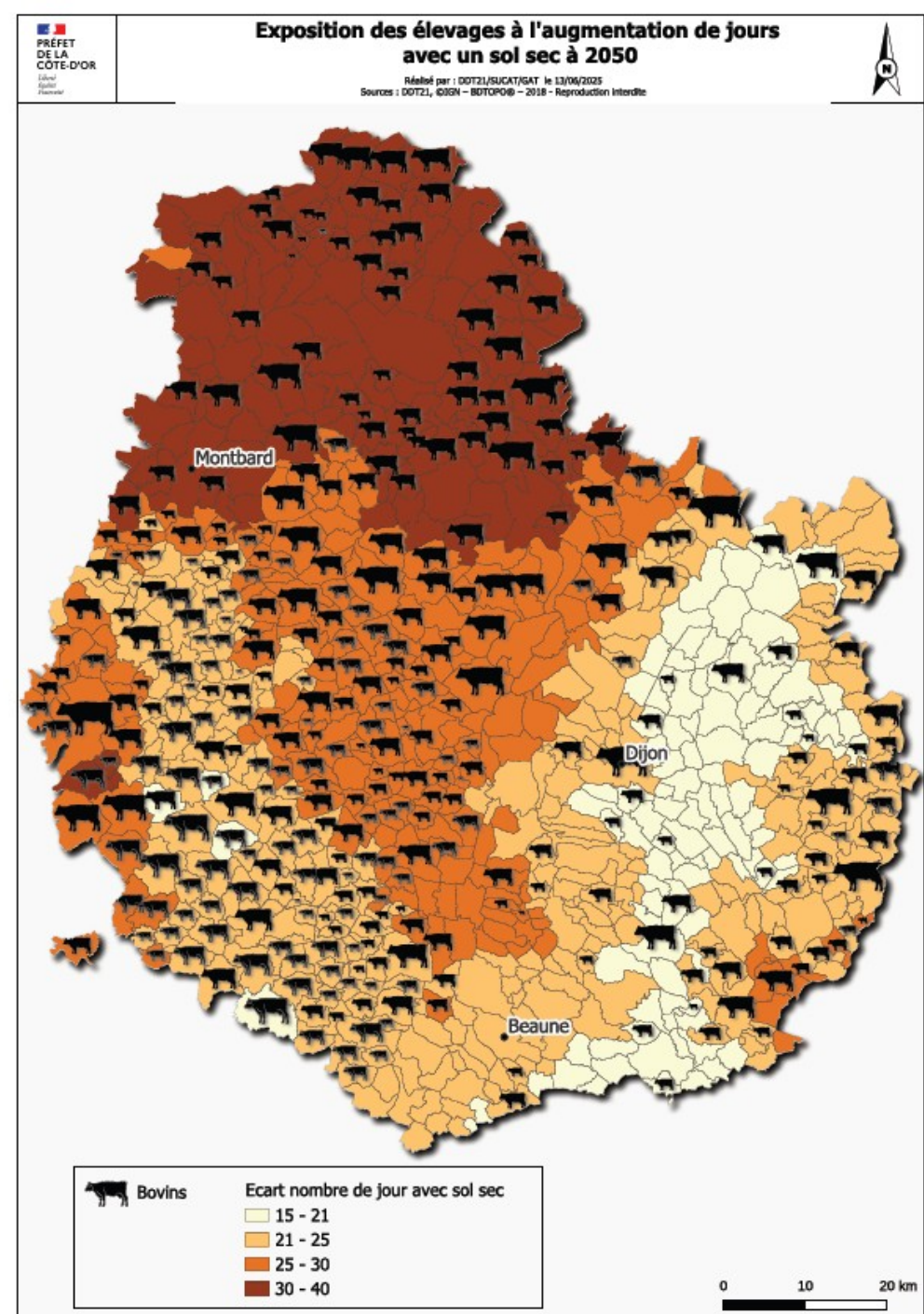
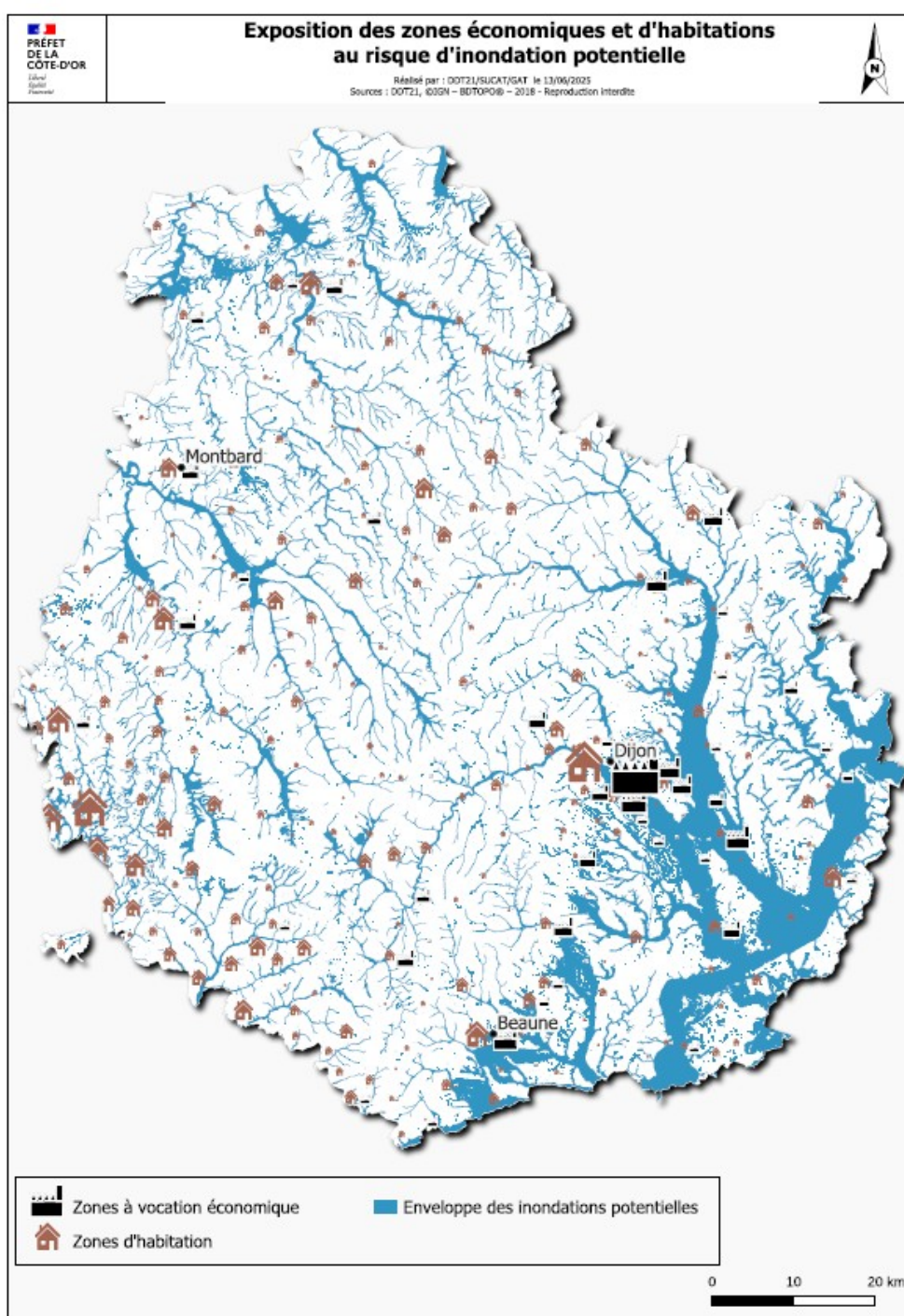


S'adapter...
à la chaleur





*S'adapter...
à l'excès ou à la
pénurie d'eau*

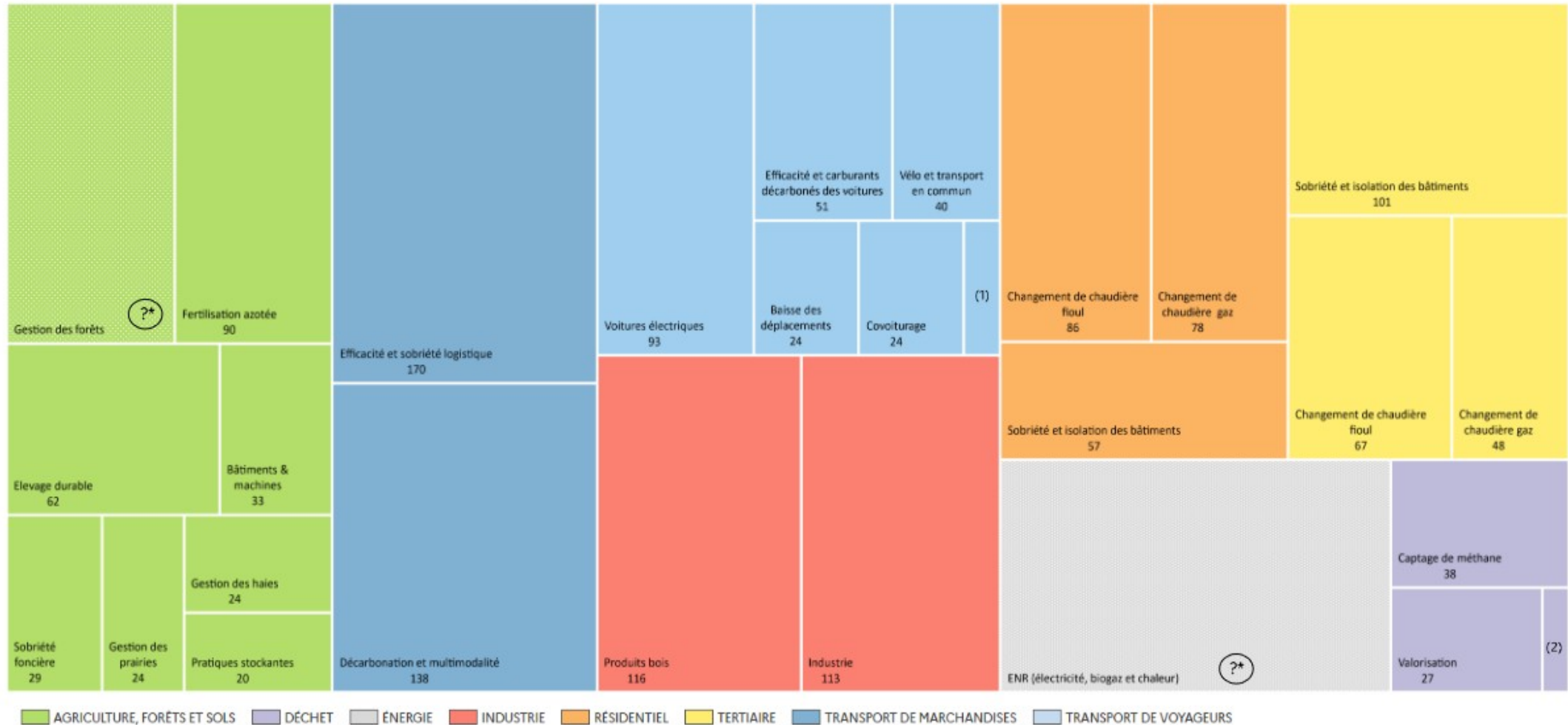




Les enjeux forts des chantiers pour la Côte-d'Or

Panorama des leviers de décarbonation pour la Côte-d'Or

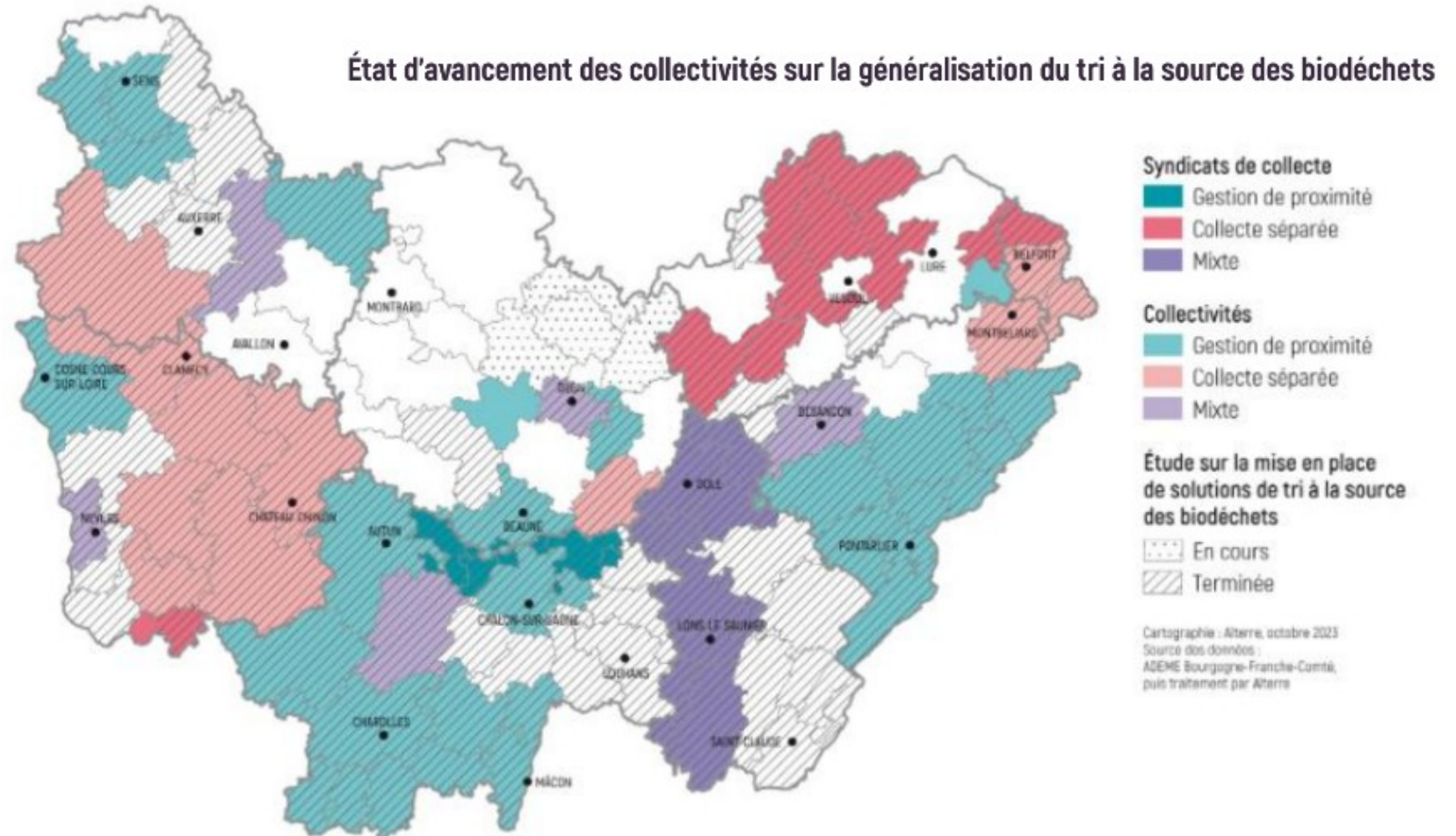
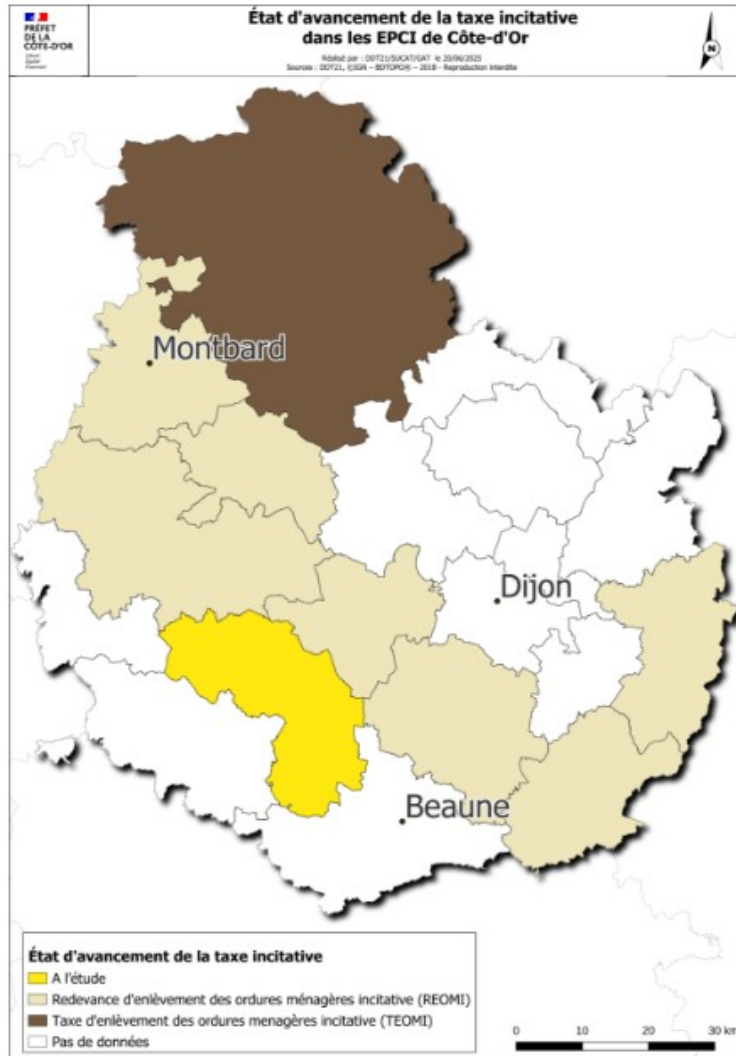
Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030





Un enjeu dans la gestion des déchets

En Côte-d'Or, des actions en faveur d'un tri à la source permettraient d'accroître une valorisation des biodéchets, déjà significative dans le département.





LA FEUILLE DE ROUTE EN ACTION

Séquence 2 : focus sur 4 enjeux
forts pour la Côte-d'Or



**PRÉFET
DE LA
CÔTE-D'OR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

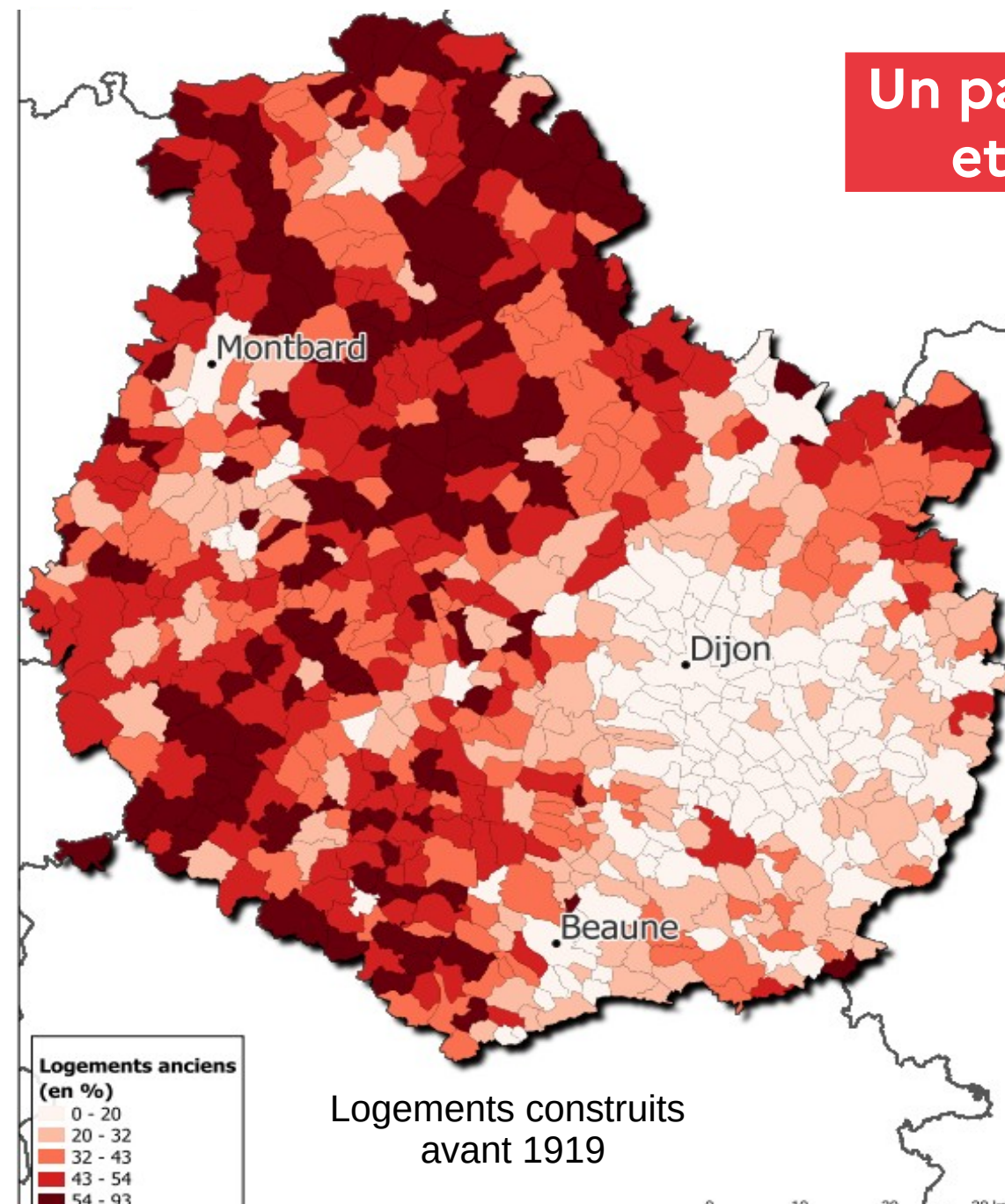


Enjeu n°1 : le LOGEMENT

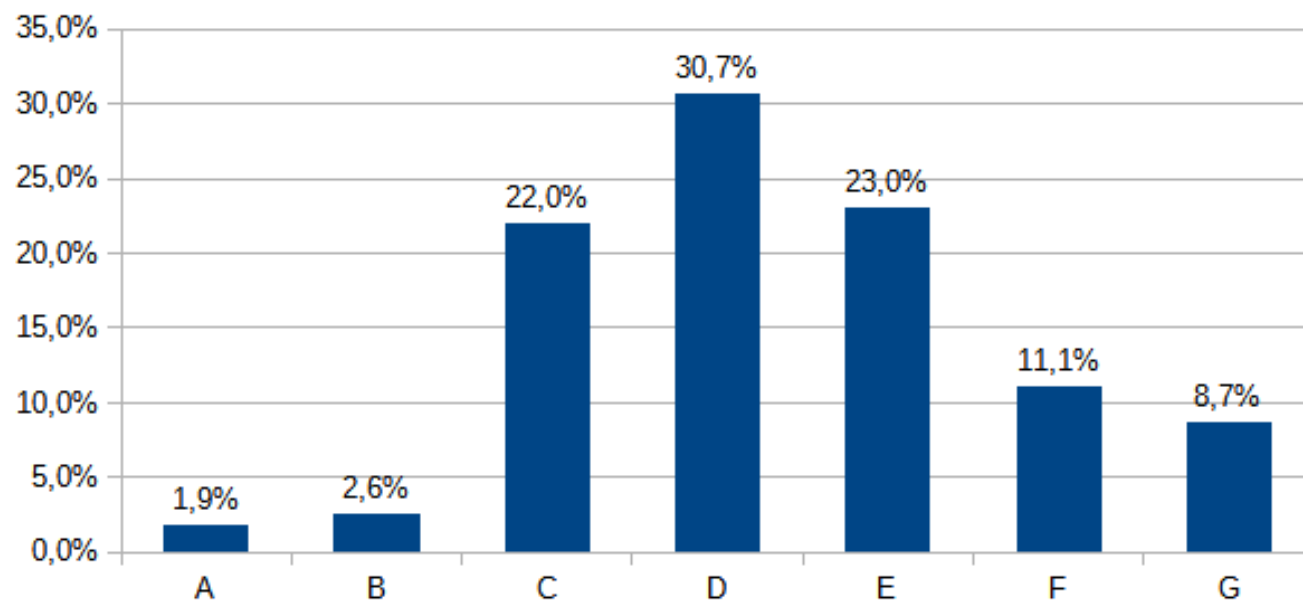
Bruno NOUVEAU,
..... *Chef du Service Habitat et Construction,
DDT de Côte-d'Or*



Un parc ancien, de faible qualité énergétique et très dépendant des énergies fossiles



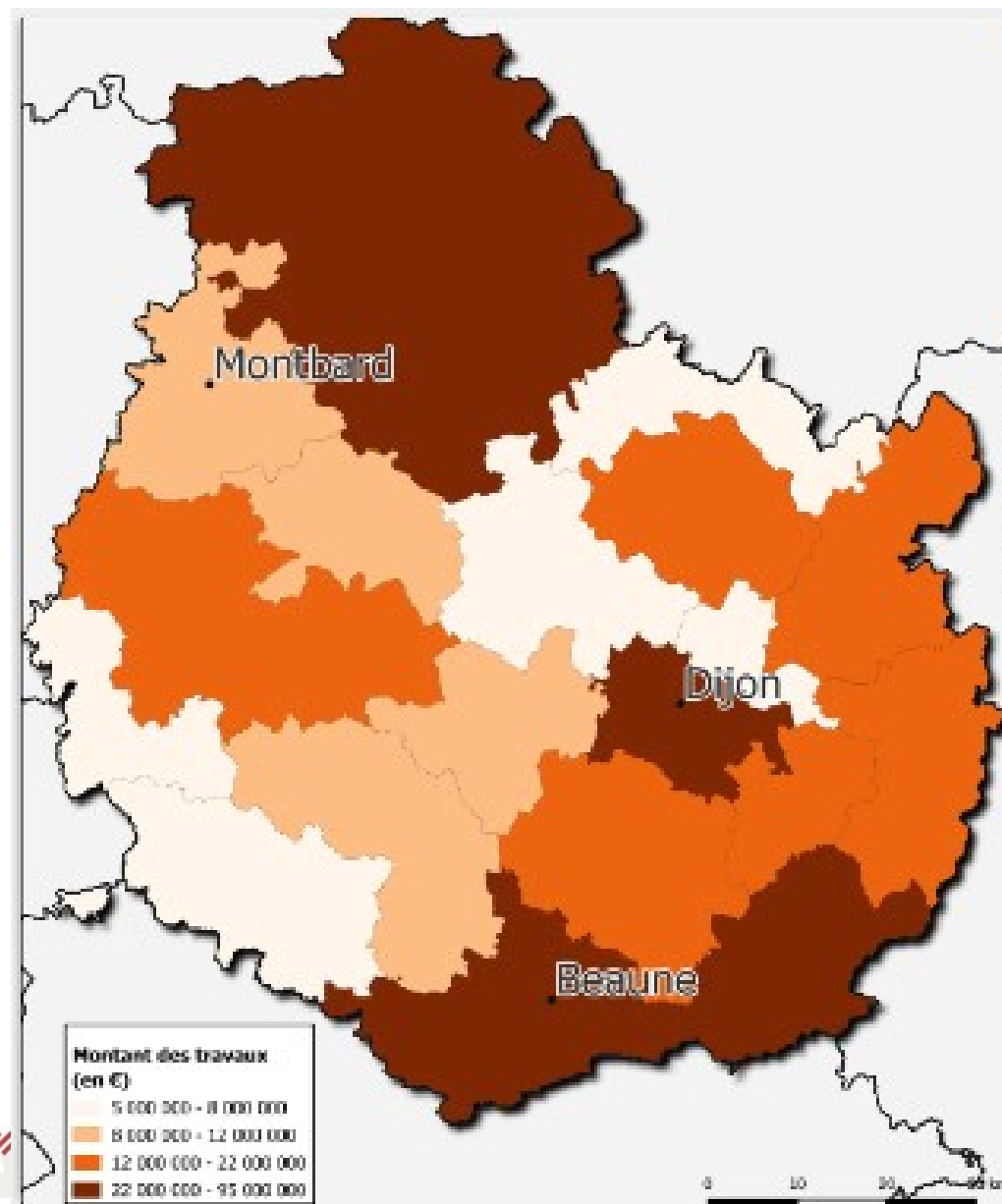
Répartition du parc de logements en Côte d'Or par étiquette énergie



→ **61 %** de logements construits avant 1975

→ **15 %** des résidences principales chauffées au fuel

→ **95 %** des 300 000 logements de Côte d'Or à rénover énergétiquement



**Des travaux de rénovation
énergétique qui bénéficient
à tous les territoires**

**22 000
dossiers
financés
en 5 ans**

**Près de 340
millions
d'euros
générés
en Côte-d'Or**

**Plus de
5 600 ETP
créés ou
maintenus**



Pactes territoriaux : poursuivre les efforts pour le déploiement

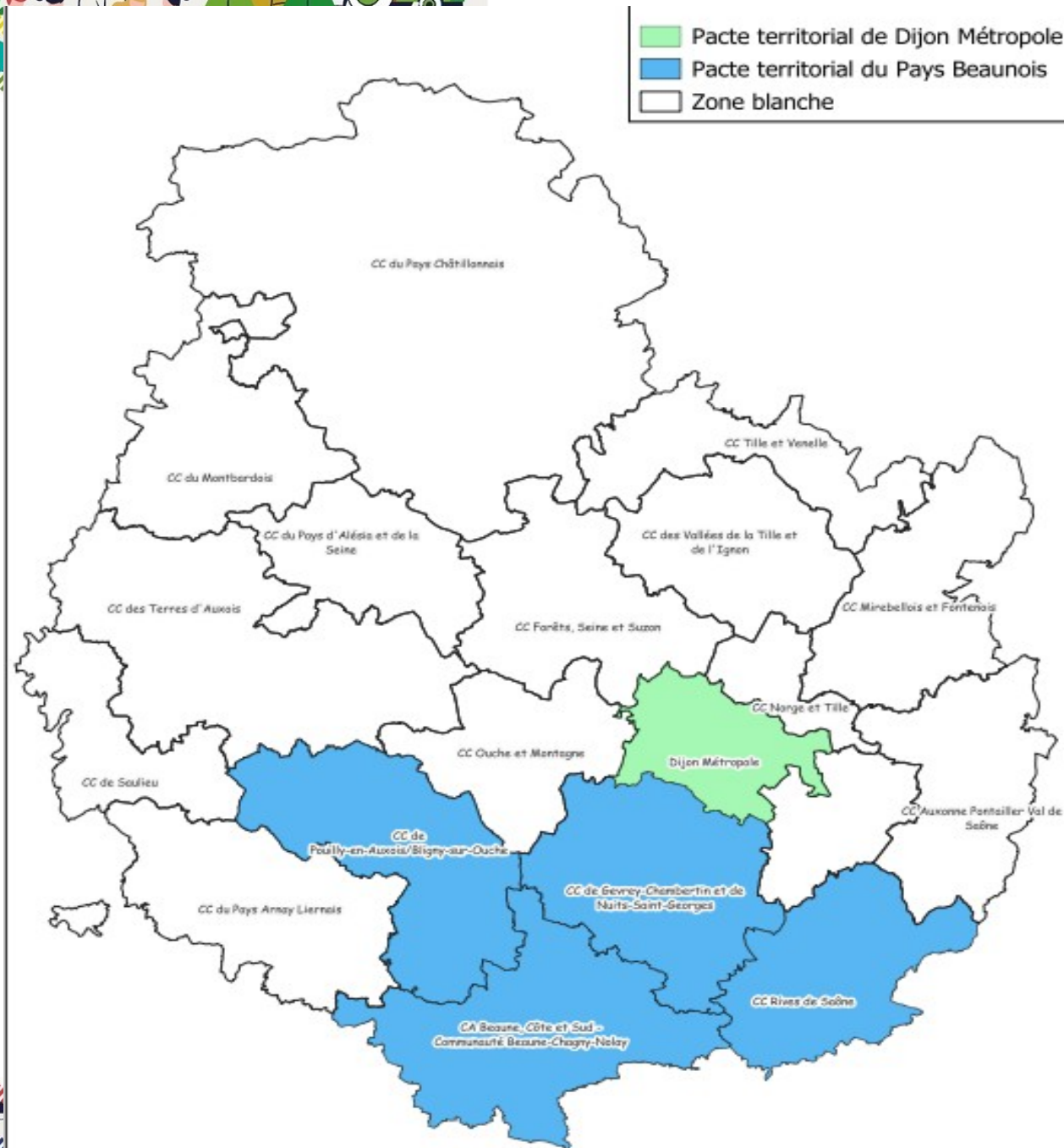
Zone blanche :

14 EPCI

35 % de la population

51 % des rénovations aidées par l'ANAH

L'enjeu pour la Côte-d'Or :
=> déployer **une offre d'information
et de conseil aux ménages sur
l'ensemble du territoire**





Témoignage n°1 : la rénovation de copropriétés et l'engagement des artisans

Antoine HOAREAU, Vice-président de
Dijon Métropole

Kévin DEBRAND, Vice-président de la
CAPEB



..... ECHANGES AVEC LA SALLE

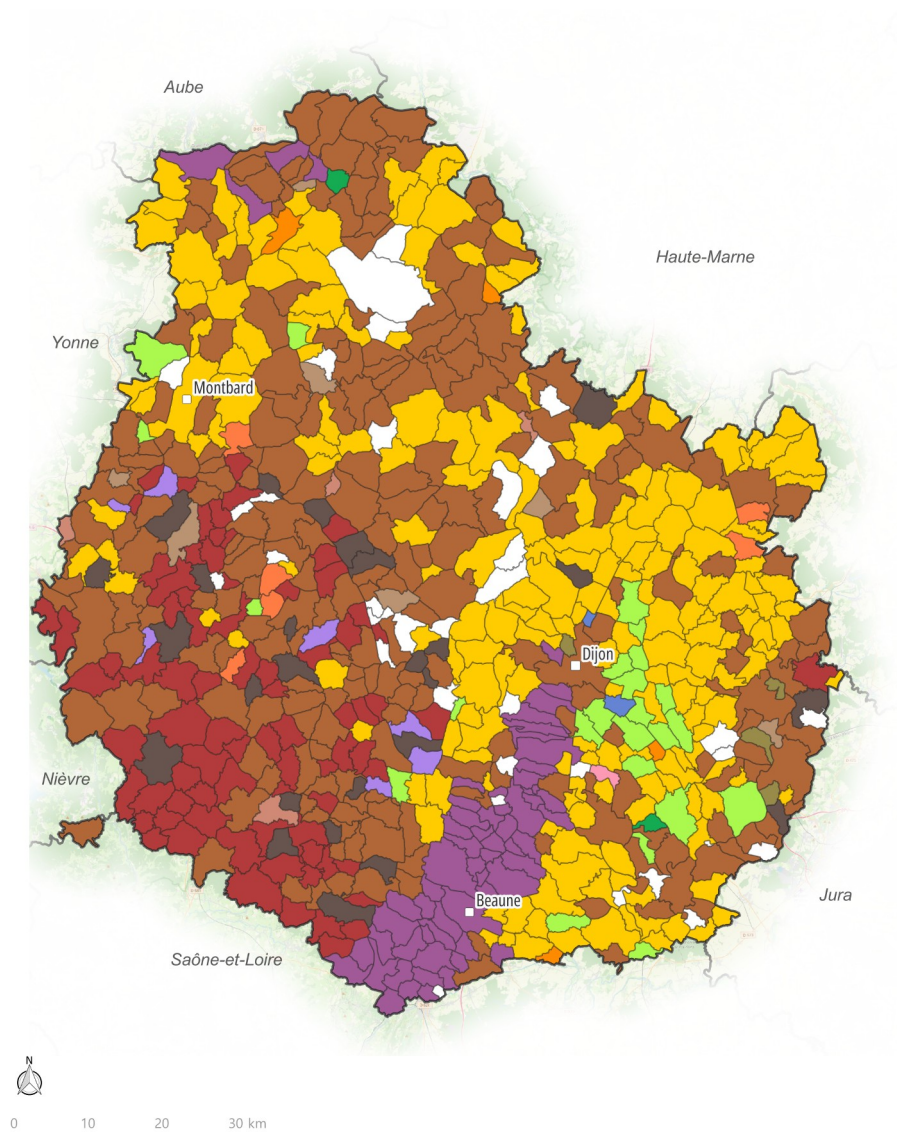


Enjeu n°2 : l'ALIMENTATION

Olivier RUCK,

.....
*Chef adjoint du Service Economie Agricole,
DDT de Côte-d'Or*





Des atouts pour l'avenir : un département riche d'une agriculture diversifiée



Ensemble des exploitations



Spécialisation des exploitations

GRANDES CULTURES



VITICULTURE



BOVINS VIANDE



BOVINS MIXTE



PORCINS, VOLAILLES



HORTICULTURE, MARAÎCHAGE



FRUITS, CULTURES PERMANENTES



BOVINS LAIT



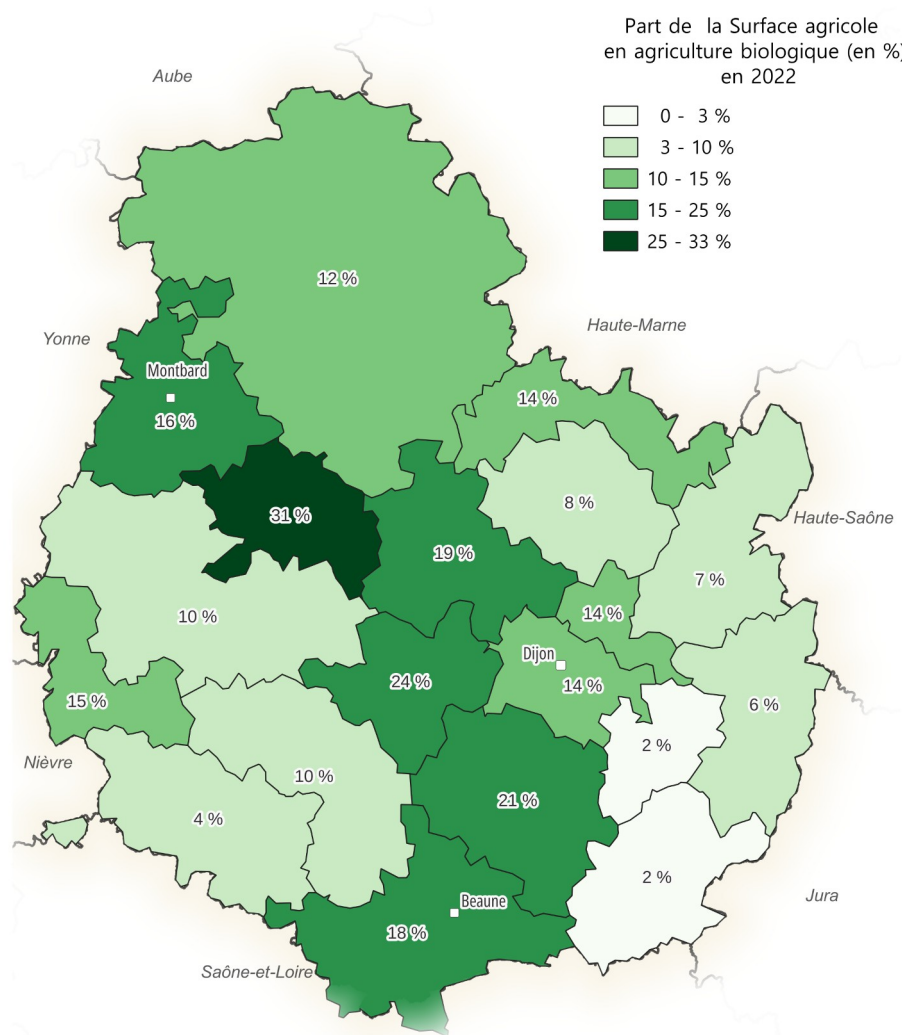
OVINS, CAPRINS, AUTRES HERBIVORES



POLYCULTURE, POLYÉLEVAGE

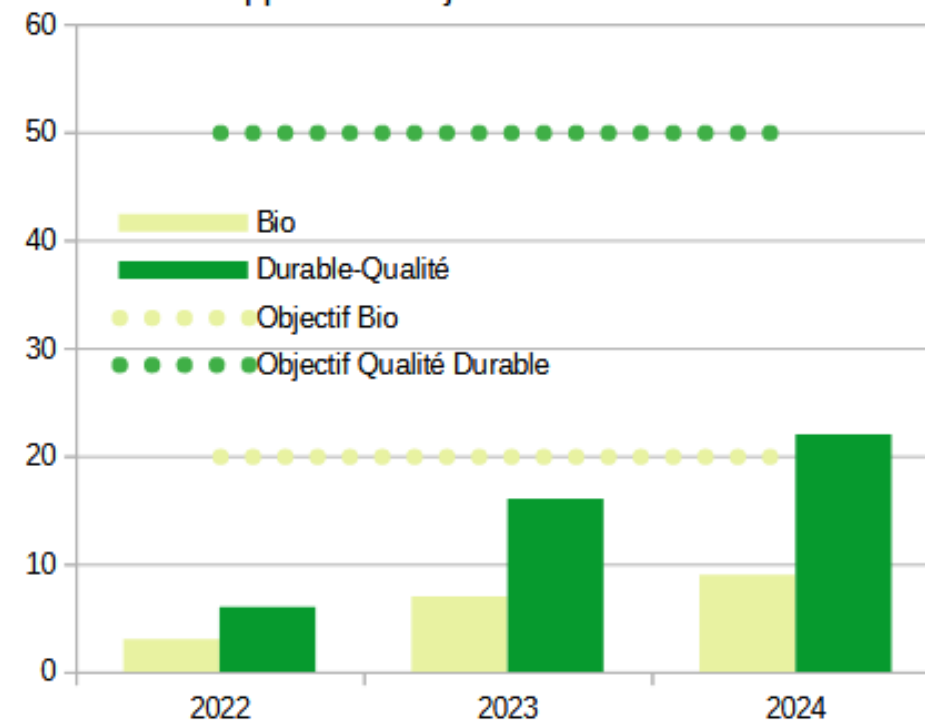


Part de la Surface Agricole Utile en agriculture biologique par EPCI en Côte-d'Or



Des atouts pour
l'avenir :
première place
régionale en
nombre
d'exploitations en
agriculture
biologique
(12,7 % de la SAU)

Ma Cantine : bilan des données télédéclarées par rapport aux objectifs de la loi EGALIM



Collectivités territoriales /
Services de l'Etat / Financeurs



La Côte-d'Or c'est :

7 PAT

Une **animation**
par le Conseil départemental

Un **accompagnement** par la
DRAAF et la DDT

Le PAT de la **Métropole** passé
au **niveau 2 renforcé**

De **nouveaux financements**
en 2025



Témoignage n°2 : les projets alimentaires territoriaux

.....

Sébastien SORDEL, Vice-président du Conseil départemental

Agathe MATHEY, animatrice du PAT CAP Val De Saône



Témoignages de la jeunesse sur l'alimentation

.....

Victoria FLINIAUX DUBIEF,
Conseillère départementale des jeunes
Collège Montchapet (Dijon)

Morgan GUILBAUD,
Écodélégué
Lycée Clos Maire (Beaune)



..... ECHANGES AVEC LA SALLE



Enjeu n°3 : l'EAU

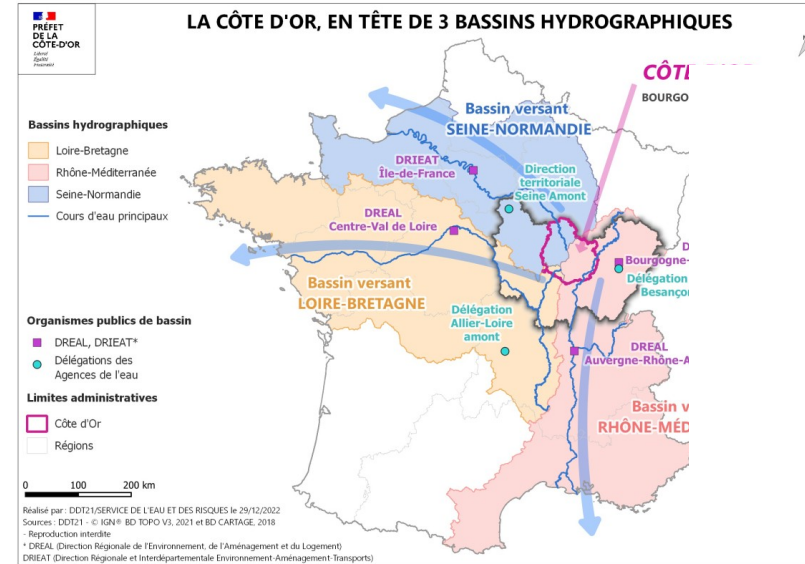
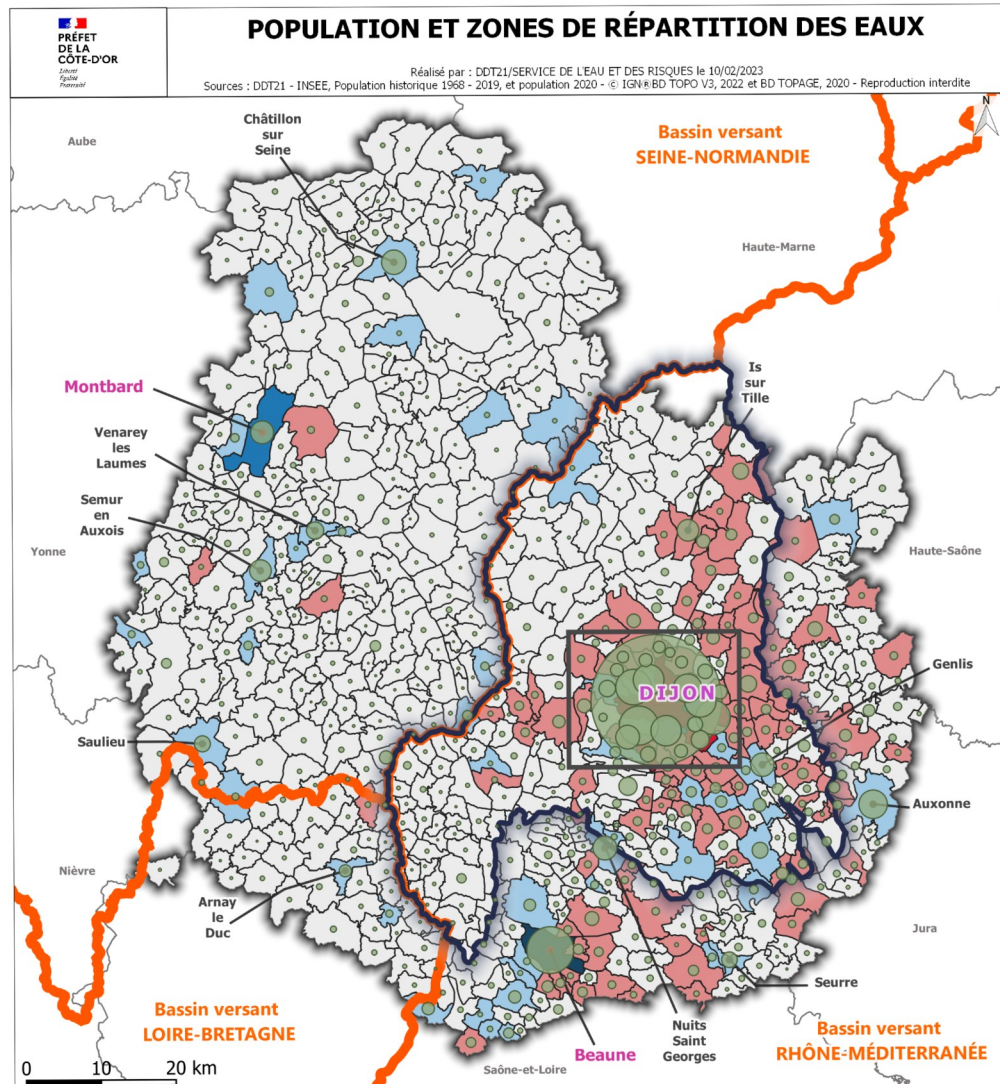
Céline GERMAIN,
*Cheffe du Service de l'Eau et des Risques,
DDT de Côte-d'Or*



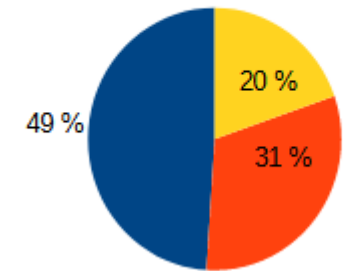


Économie d'eau par tous les acteurs, pour tous les usages

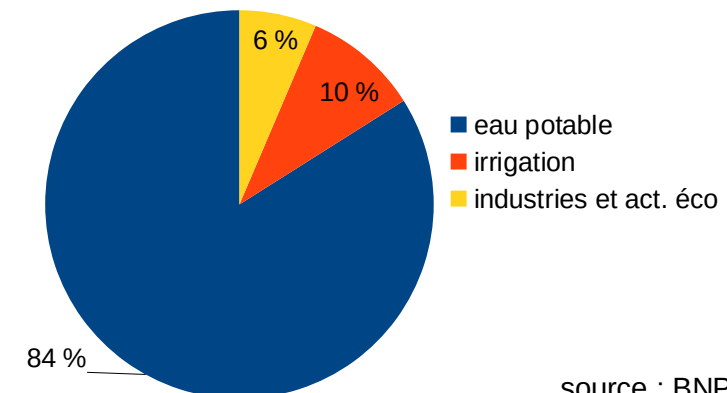
Prélèvements en eau par usage en 2022 (hors canaux, eaux turbinées, énergie)



En France



En Côte d'Or



source : BNPE



Améliorer la qualité de l'eau par la protection des captages

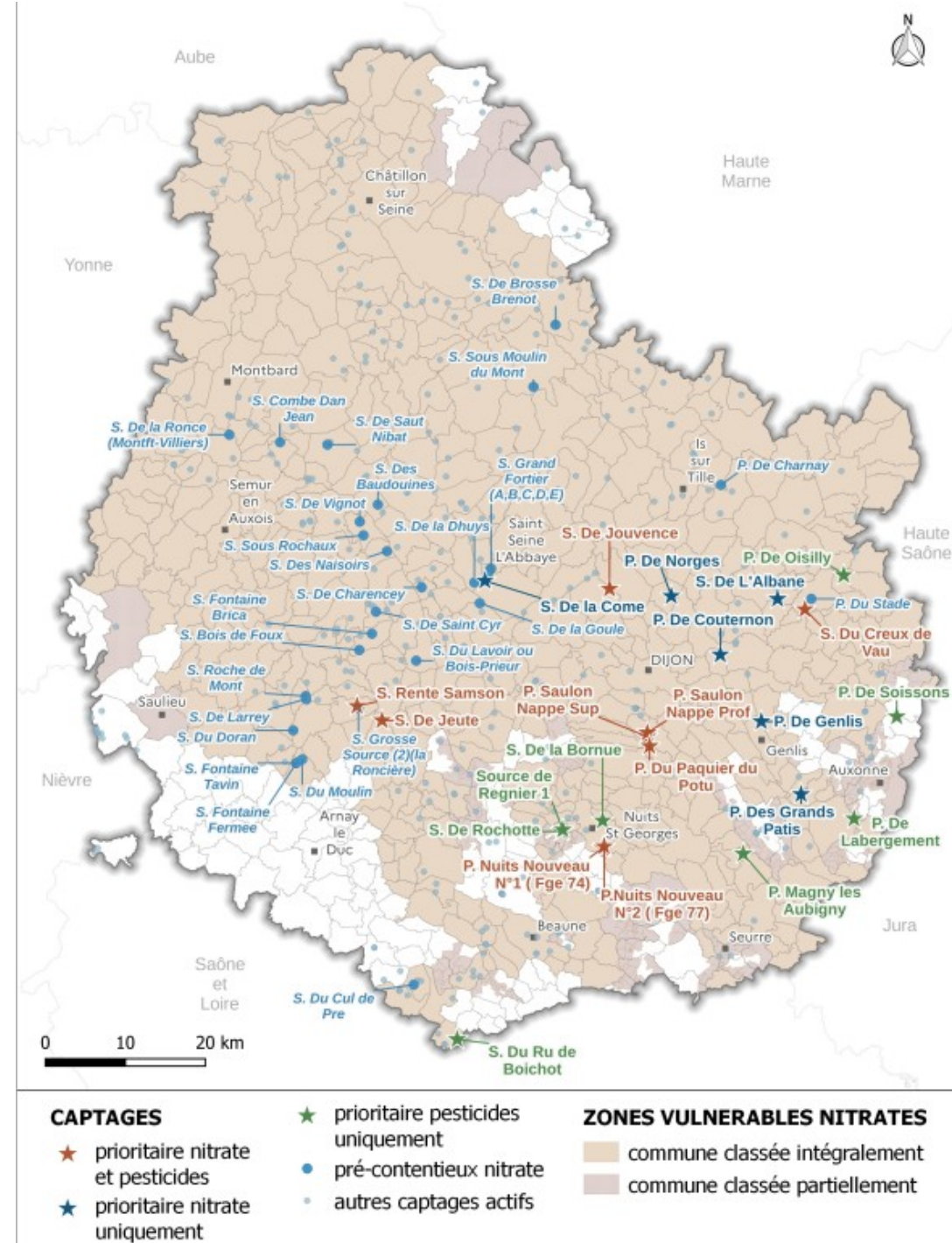
Au niveau de la Côte-d'Or : 25 captages prioritaires

Au niveau national :

- Une nouvelle feuille de route interministérielle en 2025 (définition captages sensibles)
- Fin du transfert obligatoire de la compétence eau (et assainissement)

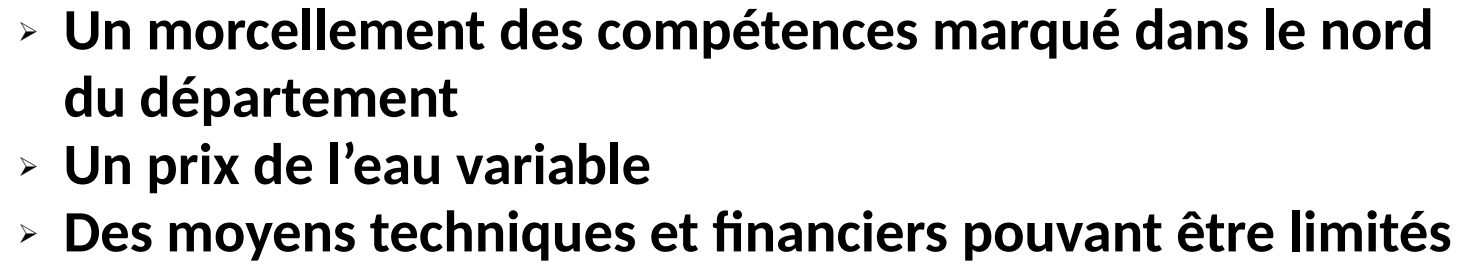
Au niveau régional :

Volonté d'établir une stratégie régionale de préservation des captages

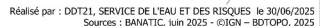




- 8 EPCI à fiscalité propre
- 44 syndicats mixtes ou intercommunaux
- De nombreuses communes en régie



33





Témoignage n°3 : le projet EADC (« Eau et Agriculture Durables du Châtillonnais »)

Vincent LAVIER

Président de la Chambre régionale d'agriculture et
Président de l'association EADC

Marie GUENET

Directrice territoriale Seine-Amont
Agence de l'eau Seine-Normandie



Avec le soutien financier de :





..... ECHANGES AVEC LA SALLE



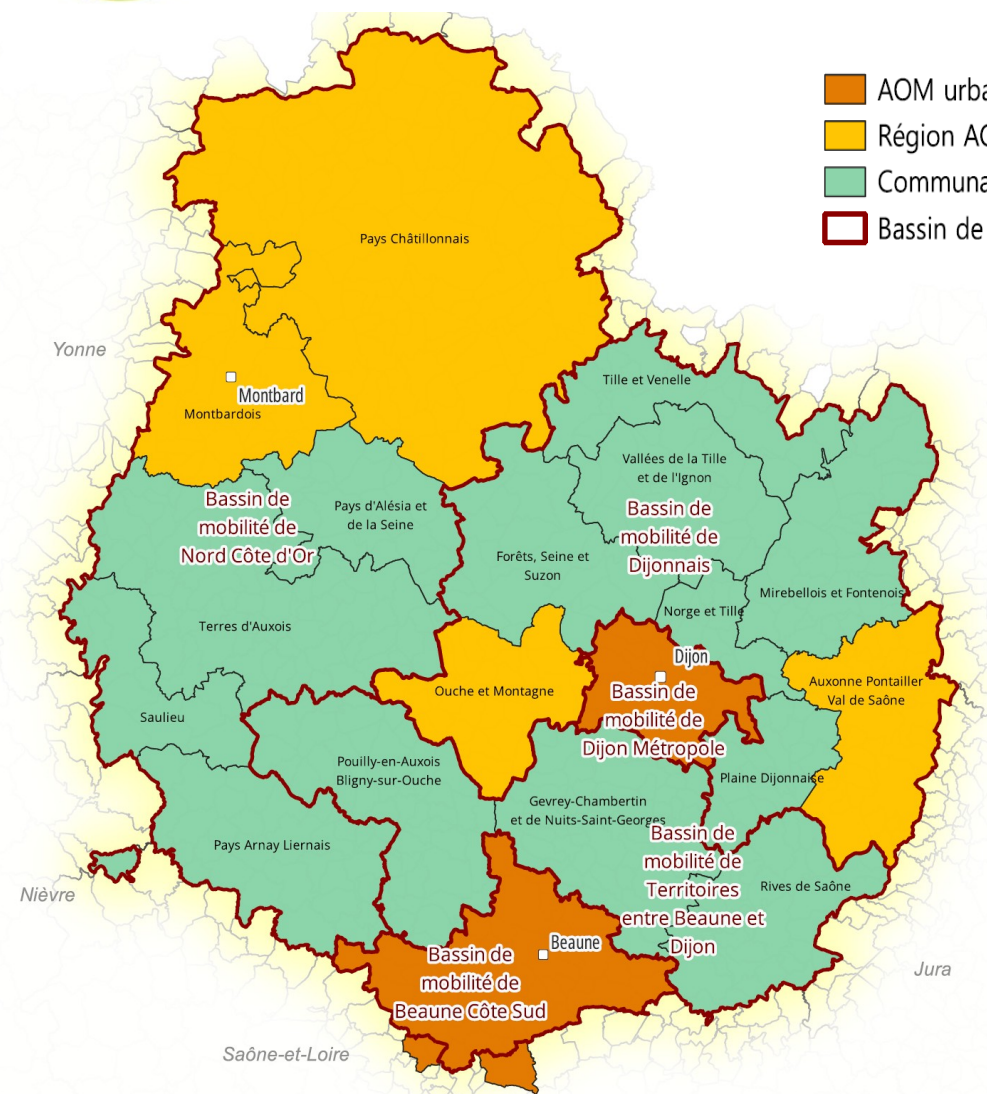
Enjeu n°4 : la MOBILITE

Anélise TACONET,
Cheffe adjointe du Service Préservation et
Aménagement de l'Espace,
DDT de Côte-d'Or





Compétences des collectivités en matière de mobilité



Renforcement du couple Région / Intercommunalité suite à la loi d'orientation des mobilité (LOM), adoptée en 2019

La Côte d'Or recouvre 5 bassins de mobilité et compte 15 intercommunalités AOM sur 19

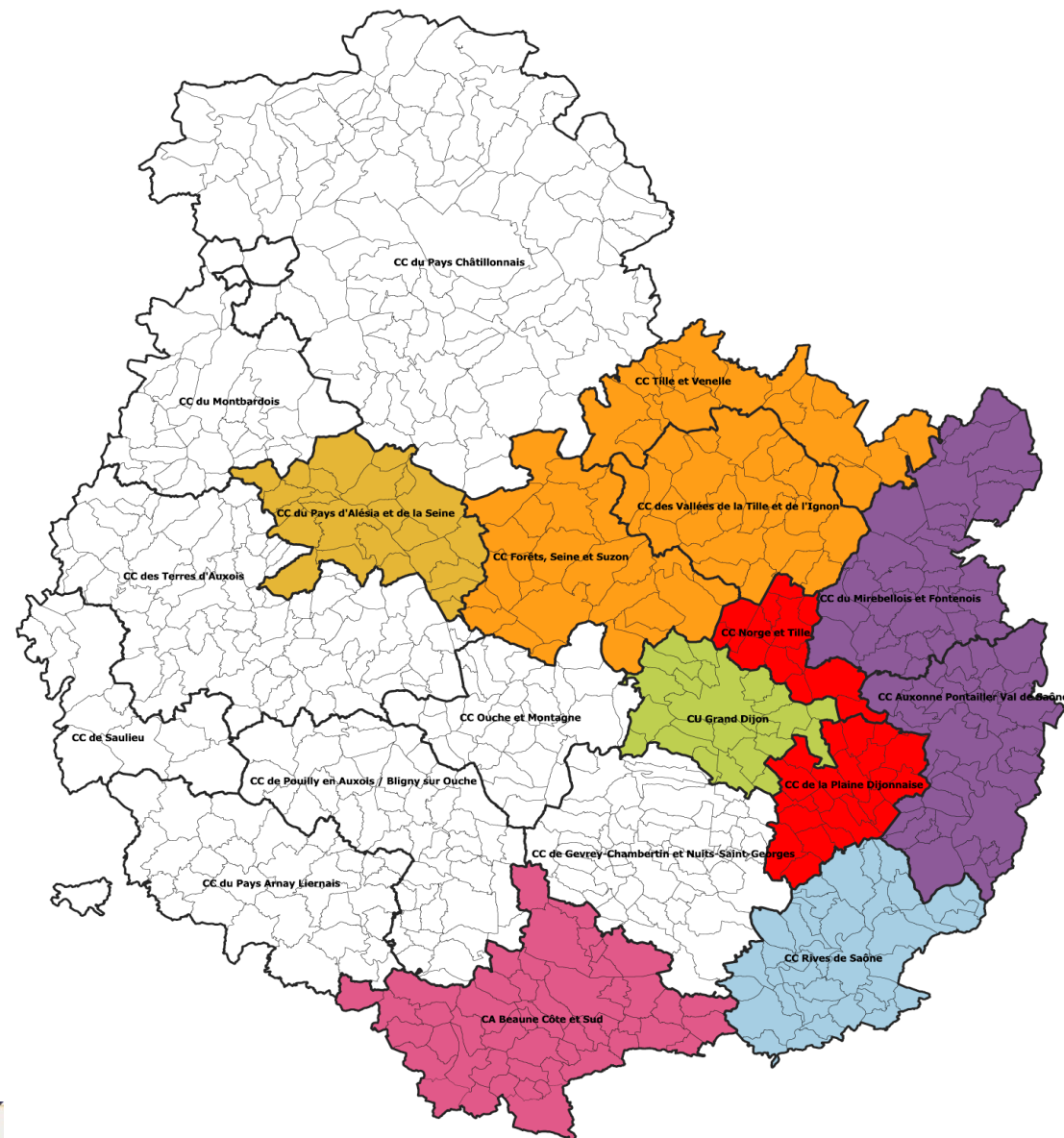


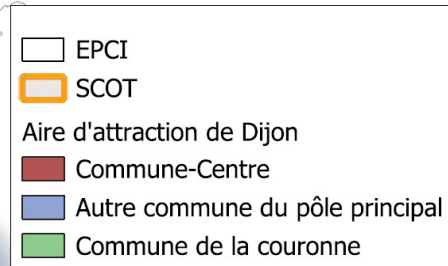
Un outil essentiel à développer : la stratégie de mobilité

Permet de **concerter** la population, les associations, les entreprises pour des **actions adaptées et utilisées**

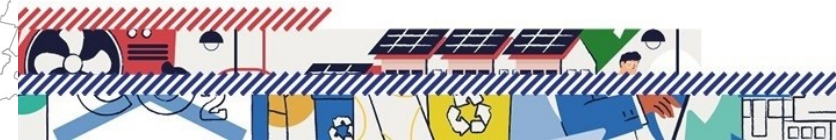
➔ Améliorer la couverture du département en stratégie de mobilité

- Légende
- ▬ Limite des EPCI
 - ▬ Limite des communes
 - PLUIHD Dijon Métropole (élaboré)
 - Plan de mobilité rurale - SCOT Val de Saône Vingeanne (élaboré)
 - Plan de mobilité simplifié - SCOT Pays Seine et Tille en Bourgogne (élaboré)
 - PdMS CC Norge et Tille - Plaine Dijonnaise (élaboré)
 - Schéma directeur des mobilités durables - CC Rives de Saône (élaboré)
 - Stratégie en matière de mobilité durable - "CA Beaune" (en élaboration)
 - PLUID COPAS (en élaboration)





Flux de mobilités domicile - travail

Portage Dijon Métropole – Région -
EPCI



Témoignage n°4 : une stratégie commune de mobilité

Ludovic ROCHETTE

Président de l'AMF 21 et de la CC Norge et Tille

Stéphane BUJADOUX

Président de l'association Amobisol



..... ECHANGES AVEC LA SALLE



**PRÉFET
DE LA
CÔTE-D'OR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**



Des acteurs à vos côtés, des ressources pour vous aider dans vos projets : différentes modalités d'accompagnement



...GUIDE



de l'OFFRE RÉGIONALE D'ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES dans la planification écologique

ÉDITION MAI 2025

Pour faciliter
votre navigation
cliquez sur les images
pour accéder
aux thématiques





CONCLUSIONS



**PRÉFET
DE LA
CÔTE-D'OR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**



SIGNATURE du tableau « *J'agis pour la transition écologique en Côte-d'Or* »